

Projet arrêté par délibération du
Conseil Municipal du :

2 septembre 2019

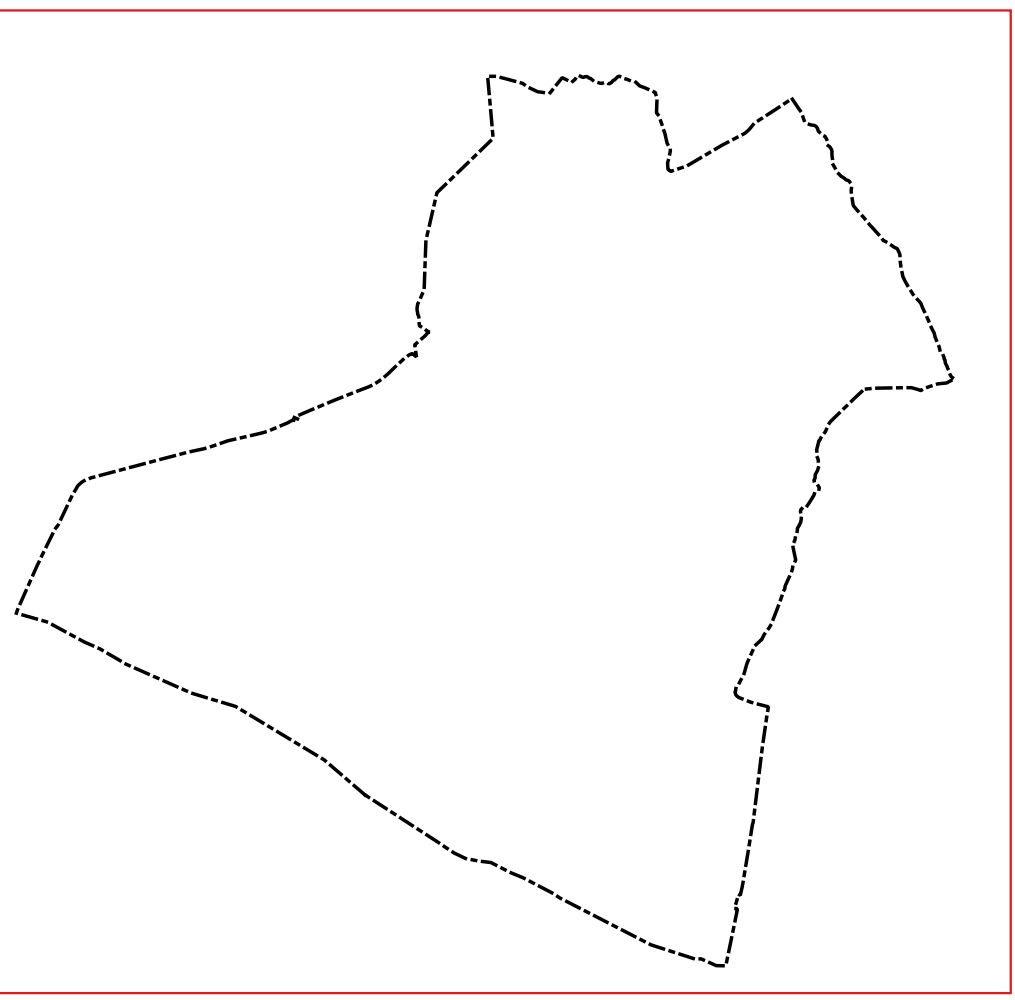
Approuvé par délibération du
Conseil Municipal du :

5 juillet 2021

Révisions
Modifications
Modification n° 1 approuvée le :
23 janvier 2025

Déclaration de Projet emportant
Mise en Compatibilité du PLU
approuvée le :

Mises à jour du document



- LEGENDE
- PLU**
- Zonage
 - Espace Vert protégé
 - Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Espace Boisé Classé
 - Emplacement réservé
 - Zone non aedificandi
 - Polygone d'implantation
 - Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL)
 - Secteur de mixité sociale
 - Linéaire de protection des locaux commerciaux
 - Eléments végétaux à protéger (L.151-23)
 - Eléments bâtis à protéger (L.151-19)
 - Changement de destination - Bâtiment de caractère

- CADASTRE**
- Bâtiment (dur)
 - Bâtiment (léger)
 - Piscine
 - Parcelle
 - Limite commune

1:7 500

